

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 21 Septembre 2021

Délibération N° 2021-30

L'an deux mille vingt un et le 21 septembre à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Cendrine BARTHE, Clément BRENGUES, Pascal BAUDON, Morgan AIGOUY, Alain LAHELLEC, Patrick FLEITH, Myriam DOMERGUE

Etaient absentes excusées : Christine HOULES, Catherine CAGNEAUX

Date de la Convocation :	16/09/2021
Conseillers en exercice:	15
Présents:	13
Votants:	13

Objet: Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers du Syndicat Centre Hérault - année 2020

Le conseil municipal de Pouzols,

Vu les articles L. 2224-5 et L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n°2000-404 en date du 11 mai 2000 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,

Vu la délibération du Syndicat Centre Hérault en date du 23/06/2021 adoptant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public des déchets ménagers pour l'année 2020.

Sur le rapport de Madame le Maire et sa proposition,

Après avoir délibéré,

À l'unanimité des présents,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion d'élimination des déchets pour l'année 2020.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Véronique NEIL

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 21 Septembre 2021

Délibération N° 2021-31

L'an deux mille vingt un et le 21 septembre à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Étaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Cendrine BARTHE, Clément BRENGUES, Pascal BAUDON, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH, Myriam DOMERGUE, Alain LAHELLEC

Étaient absentes excusées: Christine HOULES, Catherine CAGNEAUX

Date de la Convocation :	16/09/2021
Conseillers en exercice:	15
Présents:	13
Votants:	13

Objet: DECISION MODIFICATIVE - BUDGET GENERAL

Madame le Maire informe le Conseil que dans le cadre de l'exécution du budget 2021 il convient de modifier les crédits de la section d'investissement, comme suit :

	Compte de Dépenses	Compte de Recettes
INVESTISSEMENT		
2188-884 Acquisition Mobilier et Equipement Technique	+ 4 123 €	
2111-841 Acquisitions foncières	- 4 123 €	

Le Conseil Municipal de POUZOLS,
APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité des présents,
DECIDE

- **D'APPROUVER** la décision modificative ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Véronique NEIL

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 21 Septembre 2021

Délibération N° 2021-32

L'an deux mille vingt un et le vingt un septembre à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGE, Jérôme CASTRO, Cendrine BARTHE, Clément BRENGUES, Pascal BAUDON, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH, Myriam DOMERGUE, Alain LAHELLEC

Etaient absentes excusées: Christine HOULES, Catherine CAGNEAUX

Date de la Convocation :	16/09/2021
Conseillers en exercice:	15
Présents:	13
Votants:	13

Objet: Renouvellement d'un emploi en contrat aidé Parcours Emploi Compétences (PEC) à temps non complet

Vu le besoin en personnel pour assurer :

- l'encadrement et l'animation des enfants lors des différents accueils quotidiens,
- l'entretien des locaux communaux, scolaires et périscolaires

Vu les principales caractéristiques du Contrat aidé Parcours Emploi Compétences (PEC),

Considérant que Mme MENDEZ Mélissa actuellement employée en contrat PEC depuis le 18/10/2020 remplit les conditions pour un renouvellement de contrat,

Considérant l'avis favorable de l'agent,

Madame le Maire propose au conseil municipal de renouveler au 19 octobre 2021 l'actuel contrat aidé « Parcours Emploi Compétences », de Mme Mélissa MENDEZ dans les conditions suivantes à savoir :

- 21 heures par semaine, annualisées,
- pour une période de 9 mois,
- pour les missions suivantes :
 - encadrement et animation des accueils périscolaires (midi et après-midi)
 - entretien des locaux scolaires, périscolaires, communaux et espaces publics

LE CONSEIL,

Après avoir oui l'exposé de Madame le Maire, à l'unanimité,

DECIDE de renouveler le contrat aidé PEC de Mme MENDEZ Mélissa à compter du 19/10/2021 pour une durée de 9 mois à raison de 21 heures par semaine annualisées,

AUTORISE Madame le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune la convention avec l'Etat et à percevoir l'aide correspondante,

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget de la commune et le poste au tableau des effectifs de la commune (ci-joint annexé).

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Véronique NEIL